Le 8 octobre 2026

Lettre de 2026 adressée au Conseil de sécurité en vue du débat ouvert annuel sur les femmes, la paix et la sécurité

Chers ambassadeurs, chères ambassadrices,

Au nom du *NGO Working Group on Women, Peace and Security*, nous vous écrivons afin d'exhorter de toute urgence les membres actuels et à venir du Conseil de sécurité à redoubler d'efforts pour préserver et faire respecter les principes et les normes de l'agenda « Femmes, paix et sécurité » à l'approche du débat ouvert annuel de cette année sur cette thématique.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une recrudescence mondiale des représailles contre l'égalité des genres et les droits des femmes[1]. Certains États membres démantèlent systématiquement les protections des droits humains[2], suppriment les droits des femmes des politiques et des décisions multilatérales[3] et retirent leur financement aux institutions et aux postes qui promeuvent l'égalité des genres.[4]

De plus, nous sommes profondément préoccupés par le fait que plusieurs membres du Conseil de sécurité non seulement violent eux-mêmes la Charte des Nations unies,[5] mais entravent également la capacité de ce Conseil à s'acquitter de sa responsabilité de maintenir la paix et la sécurité internationales. Cet échec est illustré de manière flagrante par la paralysie du Conseil face à de multiples situations relevant directement de sa compétence. Malgré les avertissements des experts de l'ONU concernant un génocide à Gaza[6] et au Soudan,[7] le Conseil n'a pas pris d'engagement concret pour mettre fin à la violence. Le Conseil s'est également retrouvé dans une impasse lorsqu'il s'est agi de réagir efficacement, entre autres, à l'invasion à grande échelle de l'Ukraine[8] par la Russie, ainsi qu'au conflit qui perdure au Myanmar.[9]

Alors que nous sommes confrontés à des niveaux records de conflits armés[10] et à une explosion des dépenses militaires,[11] à des attaques autoritaires contre la démocratie,[12] ainsi qu'à des tentatives visant à affaiblir l'ONU et le système multilatéral,[13] il est clair que le mépris du droit international, y compris des protections spécifiques qu'il accorde aux femmes et aux filles, se traduit par l'absence de responsabilisation et de paix ainsi que l'effondrement du système international destiné à protéger les plus marginalisés.

En cette période charnière pour les femmes, les filles et les groupes marginalisés, le Conseil de sécurité se doit de faire respecter le droit international et ses obligations envers l'agenda « femmes, paix et sécurité. »

Nous vous exhortons donc, en tant que membres actuels et à venir du Conseil de sécurité, à défendre les principes de l'agenda « Femmes, paix et sécurité » à travers les engagements du Conseil, en accordant la priorité aux mesures suivantes :

- **S'opposer aux tentatives visant à remettre en cause les principes fondamentaux de l'agenda « Femmes, paix et sécurité » dans les décisions du Conseil de sécurité, et veiller à ce que les droits des femmes restent au cœur des délibérations du Conseil concernant tous les conflits et toutes les crises.** Les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des femmes, tels qu'ils sont consacrés par le droit international[14] et les résolutions du Conseil de sécurité[15], constituent le fondement de l'agenda « Femmes, paix et sécurité ». Pourtant, en 2025, seules 46 % des décisions du Conseil contenaient des références en lien avec ce dernier, soit le taux le plus bas depuis 2008.[16] Malgré l'escalade des conflits et des crises et leur impact dévastateur sur les droits des femmes et des filles,[17] des normes internationales bien établies en matière d'égalité des genres, de prévention des violences sexuelles et basées sur le genre, de participation des femmes ainsi que de droits et de santé sexuels et reproductifs (DSSR), entre autres, ont été contestées à maintes reprises et activement supprimées des décisions du Conseil.[18] Dans d'autres instances, les droits

des femmes n'ont pratiquement pas été pris en compte : par exemple, aucune des récentes résolutions du Conseil concernant l'Iran,[19] le Liban[20] ou l'Ukraine[21] ne faisait référence aux femmes et seulement trois des quelques 200 décisions adoptées par le Conseil de sécurité concernant les territoires palestiniens occupés depuis 1948 y faisaient référence.[22] Cette tendance, qui s'est poursuivie jusqu'en 2026, affaiblit la capacité de l'ONU à protéger efficacement les droits de toutes les femmes et filles. Nous vous exhortons à veiller à ce que tous les organes et activités concernés mandatés par le Conseil de sécurité, y compris toutes les opérations de paix de l'ONU, soient tenus de prendre en compte les droits des femmes et disposent de postes dotés de ressources suffisantes, tels que ceux de conseiller.e.s à la protection des femmes et de conseiller.e.s en genre, afin de remplir leurs fonctions essentielles en matière d'égalité des genres. De même, le Conseil devrait tenir compte des violations systématiques des droits humains des femmes, notamment les violences sexuelles, reproductives et basées sur le genre ; les représailles à l'encontre des défenseuses des droits humains ; et le ciblage des femmes engagées politiquement, lors de l'établissement ou du renouvellement des mandats des régimes de sanctions, y compris lors de la définition des critères de désignation pour l'imposition ou la levée des sanctions. Les membres du Conseil doivent résister aux tentatives visant à supprimer ou à édulcorer les formulations relatives à la femme, à la paix et à la sécurité dans les décisions du Conseil, ce qui non seulement sape le cadre normatif que nous avons collectivement construit au cours des 25 dernières années, mais peut également nuire durablement aux femmes, aux filles et aux groupes marginalisés. Le Conseil de sécurité doit placer les droits de toutes les femmes et filles au cœur de toutes les initiatives en matière de paix et de sécurité ; prendre des mesures coordonnées pour faire face aux représailles contre l'égalité des genres ; et rejeter toute issue qui porterait atteinte à ces droits ou les violerait dans tous les conflits et crises examinés.

- **Veiller à ce que les représentantes de la société civile s'expriment régulièrement devant le Conseil de sécurité**. Le Conseil de sécurité ne doit pas prendre de décisions cruciales qui affectent la vie de millions de femmes et de filles, sans tenir compte de leurs points de vue essentiels. Or, en 2025, le Conseil de sécurité n'a entendu que 31 interventions de femmes issues de la société civile[23], soit le chiffre annuel le plus bas depuis 2020, pendant la pandémie de COVID-19. La tendance à la baisse des interventions par des femmes issues de la société civile depuis 2025, exacerbée par l'impact des restrictions de voyage vers les États-Unis,[24] par les risques accrus dans certains contextes de conflit et par les dynamiques politiques complexes au sein du Conseil de sécurité, reflète une perte de priorité préoccupante accordée à l'égalité des genres et aux voix de la société civile, à un moment où celles-ci devraient être amplifiées, et non réduites au silence. Aujourd'hui plus que jamais, nous vous exhortons vivement à veiller à ce que des représentantes de la société civile s'expriment devant le Conseil lors de toutes les discussions pertinentes, y compris les réunions consacrées à des pays spécifiques, conformément à la résolution 2242 (2015)[25] ; à garantir leur participation en toute sécurité ; et à donner suite à leurs recommandations.

- **Placer la justice de genre et les droits des femmes au cœur de toutes les discussions du Conseil de sécurité.** Tout conflit comporte une dimension de genre. Or, sur les 185 discussions concernant des pays spécifiques tenues au Conseil de sécurité par des responsables de l'ONU en 2025, seuls 26 % ont mentionné la participation des femmes, 22 % ont inclus une analyse des conflits tenant compte de la dimension de genre, 8 % ont fait référence aux droits et à la santé sexuels et reproductifs, et à peine 3 % ont évoqué des femmes militantes, dirigeantes ou artisanes de la paix.[26] Le Conseil de sécurité n'est pas en mesure de traiter efficacement la question des droits des femmes et des filles s'il ne dispose pas d'analyses sur la manière dont leurs droits sont affectés par les conflits et les crises inscrits à son ordre du jour. Nous vous exhortons à demander aux entités compétentes des Nations unies d'intervenir auprès du Conseil sur les dimensions de genre de toutes

les situations de conflit examinées par celui-ci, y compris les obstacles et les opportunités liés à la participation des femmes à tous les processus de paix concernés.

- **Exiger la participation des femmes à tous les processus de paix et politiques relevant de la compétence du Conseil de sécurité.** Les femmes ont droit à une représentation pleine et égale.[27] Or, aujourd'hui, leur exclusion est devenue la norme.[28] Le Conseil de sécurité ne doit ni approuver ni soutenir des processus de paix ou politiques qui excluent les femmes. Nous vous exhortons à exiger la participation et le leadership pleins, égaux, significatifs et sûrs de femmes dans toute leur diversité[29] à tous les niveaux et à toutes les étapes des prises de décision, avec un objectif de 50 %.[30] De plus, bien que l'ONU ne dirige ou ne codirige que trois processus de paix[31], elle est impliquée dans la médiation ou la consolidation de la paix dans au moins 45 situations[32] sur lesquelles elle rend compte directement au Conseil de sécurité. C'est l'occasion pour le Conseil d'insister sur le fait que la participation égale, directe et influente des femmes est une exigence standard dans tous les processus de paix et réunions soutenus par l'ONU.[33] Nous vous exhortons à être précis,[34] persévérants et fermes dans vos revendications pour que les femmes participent sur un pied d'égalité à toutes les discussions relatives à la paix et à la sécurité.

- **Garantir que les auteurs de violations du droit pénal, humanitaire et relatif aux droits humains à échelle internationale soient tenus de rendre des comptes, y compris les violations visant les femmes, les filles, les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexuées et queer (LGBTIQ) ainsi que les défenseuses des droits des femmes.** Toutes les violations des droits humains des femmes, y compris toutes les formes de violence basées sur le genre, telles que la violence sexuelle liée aux conflits et la violence reproductive, les violations des droits et de la santé sexuels et reproductifs et les attaques contre les défenseuses des droits humains, doivent être publiquement condamnées, faire l'objet d'enquêtes approfondies et rapides et leurs auteurs doivent être tenus pour responsables. Nous vous exhortons également à mettre en œuvre des stratégies de responsabilisation centrées sur le genre, notamment en soutenant la codification de l'apartheid de genre[35] et en prenant d'autres mesures pour intégrer une approche de justice de genre dans le nouveau traité sur les crimes contre l'humanité en cours de négociation, en soutenant les poursuites pour persécution fondée sur le genre devant la Cour pénale internationale (CPI), en assurant la responsabilisation par le recours à la compétence universelle et en garantissant la responsabilisation pour les violations de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) devant la Cour internationale de justice (CIJ).[36] Tous les efforts en matière de justice et de responsabilisation, y compris les processus de réparation, doivent être fondés sur les droits, tenir compte des traumatismes subis et être centrés sur les survivantes afin d'éviter de reproduire la souffrance, de favoriser le rétablissement et de s'attaquer aux causes profondes des violations, telles que la discrimination et les inégalités.

- **S'abstenir de voter contre les résolutions visant à prévenir les crimes d'atrocité.** En tant que principale instance internationale chargée de la paix et de la sécurité, le Conseil de sécurité doit prendre des mesures décisives pour protéger les civils, ainsi que pour prévenir, réprimer et punir le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. Les États membres devraient s'engager publiquement à ne pas voter contre un projet de résolution crédible présenté au Conseil de sécurité et visant à mettre fin à ces crimes ou à les prévenir, conformément au Code de conduite du Groupe sur la responsabilité, la cohérence et la transparence.[37] En outre, les membres permanents du Conseil de sécurité doivent s'abstenir d'utiliser leur droit de veto sur les résolutions visant à mettre fin aux atrocités de masse.[38] Par ailleurs, aucun membre du Conseil qui est partie prenante à un conflit ne doit prendre part au vote sur les décisions de fond du Conseil concernant le règlement pacifique des différends, conformément à l'article 27, paragraphe 3, de la Charte des Nations unies.[39] Enfin, nous vous exhortons à vous engager en faveur de la réforme du Conseil de sécurité afin de mettre en place un système multilatéral plus représentatif, transparent,

démocratique et responsable, capable de concrétiser efficacement la promesse de paix inscrite dans la Charte des Nations unies.

- **Cesser l'armement des violences contre les civils.** Le désarmement est une condition indispensable à la justice de genre et à une paix durable. Nous sommes particulièrement préoccupés par les risques que font peser sur la paix et la sécurité mondiales la perspective d'une nouvelle course aux armements nucléaires[40], l'utilisation de systèmes d'armes autonomes létales[41] et l'application militaire de l'intelligence artificielle.[42] Nous réaffirmons que le respect du droit international par tous les États membres et la diplomatie préventive constituent la meilleure voie vers la paix. Les États membres doivent mettre fin aux transferts d'armes lorsqu'il existe un risque qu'elles soient utilisées pour commettre ou faciliter des actes graves de violence basées sur le genre ou des actes graves de violence à l'encontre des femmes, ou si elles risquent d'être utilisées pour commettre un génocide, des crimes contre l'humanité, des violations graves des Conventions de Genève, des attaques dirigées contre des civils ou des biens à caractère civil, ou d'autres crimes de guerre, conformément au Traité sur le commerce des armes.[43] En outre, les États ont l'obligation légale de se conformer aux embargos sur les armes imposés par le Conseil de sécurité et les violations des décisions du Conseil doivent être condamnées publiquement et leurs auteurs tenus pour responsables. Nous vous exhortons à réduire les dépenses militaires et à augmenter le financement en faveur de l'égalité des genres et des interventions humanitaires mondiales afin de garantir la réponse à tous les besoins de première nécessité.[44]

- **Nommer un.e défenseur.e des droits humains et de l'égalité des genres au poste de secrétaire général à venir.** Aujourd'hui, alors que le monde est secoué par les conflits, la militarisation, les inégalités et les catastrophes climatiques et que le système multilatéral semble plus fragile que jamais, l'heure est venue pour l'ONU de faire preuve d'un leadership fondé sur des principes. Alors que les membres du Conseil s'apprêtent à désigner un nouveau secrétaire général à la tête de l'ONU, nous vous exhortons, dans le cadre d'un processus équitable et transparent,[45] à nommer une personne ayant fait preuve, de manière constante et publique, d'un engagement sans faille en faveur des droits humains et de l'égalité des genres ; une personne disposée à défendre les droits des femmes et des personnes LGBTIQ et à garantir leur participation à toutes les prises de décision en matière de paix et de sécurité ; et une personne déterminée à préserver et à doter de ressources les institutions qui promeuvent l'égalité des genres.[46] Nous vous exhortons à soutenir une personne qui soit un.e défenseur.e irréprochable de la Charte des Nations unies et qui possède à la fois le courage et l'indépendance nécessaires pour demander des comptes à tous les États, sans sélectivité ni favoritisme. Nous avons besoin d'un.e dirigeant.e à la hauteur de ces attentes.

Il y a 26 ans, ce Conseil a reconnu que la paix et la sécurité durables ne peuvent être obtenus sans le respect des droits humains de toutes les femmes et de toutes les filles. Si le coût politique de la défense de ces principes peut être élevé, celui du démantèlement des normes que nous avons collectivement établies sera bien plus lourd.

Cordialement,

Le NGO Working Group on Women, Peace and Security

1. Kaavya Asoka, Executive Director, NGO Working Group on Women, Peace and Security (NGOWG)
2. Dr. Agnès Callamard, Secretary General, Amnesty International (AI)
3. Dr. Carol Cohn, Founding Director, Consortium on Gender, Security and Human Rights (CGSHR)
4. Elise Keppler, Executive Director, Global Justice Center (GJC)
5. Dr. Jasmin Nario-Galace, CEO, Global Network of Women Peacebuilders (GNWP)

6. Philippe Bolopion, Executive Director, Human Rights Watch (HRW)
7. Nic Hailey, Executive Director, International Alert (IA)
8. Maria Antonieta Alcalde Castro, Director General, International Planned Parenthood Federation (IPPF)
9. DeLisha Tapscott and Lauren Dasse, Co-Executive Directors, MADRE
10. Maria Butler, Executive Director, Nobel Women's Initiative (NWI)
11. Maria Sjödin, Executive Director, Outright International
12. Amitabh Behar, Executive Director, Oxfam International
13. Maryangel Garcia-Ramos Guadiana, Executive Director, Women Enabled International (WEI)
14. Nunu Ntshingila, CEO, Women for Women International (WfWI)
15. Dr. Amrita Kapur, Secretary-General, Women's International League for Peace and Freedom (WILPF)
16. Dr. Xanthe Scharff, President and CEO, Women's Refugee Commission (WRC)

---

[1] See UN Gender Snapshot 2026, 17 September 2026, https://www.unwomen.org/sites/default/files/2026-09/the-gender-snapshot-2026-en.pdf; Jerker Edstrom, Tessa Lewin, Sohela Nazneen and Chloe Skinner, "Countering Backlash: Reclaiming Gender Justice. Synthesis Report of Research Over 16 Years," Institute of Development Studies, 18 March 2026, https://www.ids.ac.uk/publications/countering-backlash-reclaiming-gender-justice-synthesis-report-of-research-over-six-years/; UN Women, "Understanding Backlash Against Gender Equality: Evidence, Trends and Policy Responses," September 2025, https://knowledge.unwomen.org/en/digital-library/publications/2025/09/understanding-backlash-against-gender-equality-evidence-trends-and-policy-responses; Civicus, "2025 State of Civil Society Report - Gender Rights: Backlash, Resistance and Persistence," March 2025, https://publications.civicus.org/publications/2025-state-of-civil-society-report/gender-rights-backlash-resistance-and-persistence/.

[2] See Macarena Sáez, "As Women's Rights Are Dismantled, So is Democracy," Global Cause, 6 March 2026, https://www.globalcause.co.uk/empowering-women-girls/as-womens-rights-are-dismantled-so-is-democracy/.

[3] NGO Working Group on WPS, "Analysis of Women, Peace and Security References in Security Council Resolutions, 1 January-31 December 2025," forthcoming; Simon Petitjean and Matteo Polizzi, "Keeping Gender on the Agenda: Navigating Resistance to WPS in Multilateral Fora," Geneva Centre for Security Sector Governance, 9 July 2026, https://www.dcaf.ch/keeping-gender-agenda-navigating-resistance-wps-multilateral-fora.

[4] UN Gender Snapshot 2026, p. 8, 17 September 2026, https://www.unwomen.org/sites/default/files/2026-09/the-gender-snapshot-2026-en.pdf.

[5] See, for instance: Secretary-General's address to the Opening of the General Debate of the 81st Session of the General Assembly, 22 September 2026, https://www.un.org/sg/en/content/sg/statements/2026-09-22/secretary-generals-address-the-opening-of-the-general-debate-of-the-81st-session-of-the-general-assembly [noting that Russia's full-scale invasion of Ukraine is a "blatant violation of the Charter"]; OHCHR, "Statement by the Independent International Fact-Finding Mission on the Islamic Republic of Iran regarding Israeli-U.S. airstrikes against Iran," 4 March 2026, https://www.ohchr.org/en/press-releases/2026/03/statement-independent-international-fact-finding-mission-islamic-republic; OHCHR, "UN experts condemn US aggression against Venezuela," 7 January 2026, https://www.ohchr.org/en/press-releases/2026/01/un-experts-condemn-us-aggression-against-venezuela.

[6] Independent International Commission of Inquiry on the Occupied Palestinian Territory, including East Jerusalem, and Israel, "Legal analysis of the conduct of Israel in Gaza pursuant to the Convention on the Prevention and Punishment of the Crime of Genocide," 16 September 2025, A/HRC/60/CRP.3, https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/hrbodies/hrcouncil/sessions-regular/session60/advance-version/a-hrc-60-crp-3.pdf.

[7] Independent International Fact-Finding Mission for the Sudan, "Sudan: hallmarks of genocide in El Fasher," 10 March 2026, A/HRC/61/77, https://docs.un.org/A/HRC/61/77.

[8] See, for instance, vetoes by the Russian Federation on draft resolutions concerning its invasion of Ukraine, S/PV.9143, 30 September 2022 (vote on draft resolution S/2022/720); S/PV.8979, 25 February 2022 (vote on draft resolution S/2022/155).

[9] Special Rapporteur on the situation of human rights in Myanmar, "From impunity to justice: accountability for grave human rights violations in Myanmar," ¶105-106, 27 April 2026, A/HRC/61/CRP.9, https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/hrbodies/hrcouncil/sessions-regular/session61/a-hrc-61-crp-9-en.pdf; Akshaya Kumar, "The UN Security Council's Astonishing Silence on Myanmar Atrocities," PassBlue, 5 September 2024, https://passblue.com/2024/08/26/the-un-security-councils-astonishing-silence-on-myanmar-atrocities/.

[10] Uppsala University, "UCDP: record number of conflicts between states," 9 June 2026, https://www.uu.se/en/press/press-releases/2026/2026-06-09-ucdp-record-number-of-conflicts-between-states.

[11] World military expenditure increased by 2.9% in 2025, totaling $2.88 trillion. Xiao Liang et. al., "Trends in World Military Expenditure, 2025," SIPRI, April 2026, https://www.sipri.org/sites/default/files/2026-04/2604_milex_2025.pdf.
[12] Report of the Secretary-General on women, peace and security, ¶9, 22, S/2026/758, 25 September 2026; Human Rights Watch, "World Report 2026," pp. 1-9, February 2026, https://www.hrw.org/sites/default/files/media_2026/01/WR2026%20web_2.pdf.
[13] See Comfort Ero, "The UN's decline is a choice," El País, 24 September 2026, https://english.elpais.com/opinion/2026-09-24/the-uns-decline-is-a-choice.html; Richard Gowan, "The Twilight of International Peacemaking Institutions?" International Crisis Group, 24 July 2025, https://www.crisisgroup.org/cmt/global/twilight-international-peacemaking-institutions.
[14] Beijing Declaration and Platform For Action, 15 September 1995, https://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/pdf/BDPfA%20E.pdf; Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women, 18 December 1979, UNTS 1249, https://www.ohchr.org/en/instruments-mechanisms/instruments/convention-elimination-all-forms-discrimination-against-women.
[15] Security Council Resolutions 1325 (2000), 1820 (2008), 1888 (2009), 1889 (2009), 1960 (2010), 2106 (2013), 2122 (2013), 2242 (2015), 2467 (2019) and 2493 (2019).
[16] NGO Working Group on WPS, "Analysis of Women, Peace and Security References in Security Council Resolutions, 1 January-31 December 2025," forthcoming.
[17] Report of the Secretary-General on women, peace and security, S/2026/758, 25 September 2026.
[18] NGO Working Group on WPS, "Analysis of Women, Peace and Security References in Security Council Resolutions, 1 January-31 December 2025," forthcoming.
[19] The Security Council's only decision related to the Iran conflict, Resolution 2817 (2026), did not contain any WPS-related terms. This was the first Council product related to Iran since Resolution 2231 (2015), which also did not contain any WPS-related language.
[20] Neither of the two Security Council decisions on Lebanon in 2025, S/PRST/2025/1 and Resolution 2790 (2025), mentioned women or WPS in any capacity. Similarly, the Council's only decision on Lebanon in 2024, Resolution 2749 (2024), also did not mention women or WPS.
[21] The Security Council's only decision on Ukraine since the 2022 full-scale invasion by Russia, Resolution 2774 (2025), did not use any WPS-related terms.
[22] Resolutions 2720 (2023), 2735 (2024) and 2803 (2025).
[23] NGO Working Group on WPS, "Women civil society at the UN Security Council (September-December 2025), 2 March 2026, https://www.womenpeacesecurity.org/women-civil-society-security-council-september-december-2025/.
[24] As of January 2026, the Trump administration has imposed a full suspension on entry to the United States for nationals from a number of countries on the Security Council's agenda, including Afghanistan, Haiti, Iran, Libya, Mali, Myanmar, Somalia, South Sudan, Sudan, Syria and Yemen, as well as Palestinian passport holders.
[25] Resolution 2242 (2015), OP 5(c), undocs.org/s/res/2242(2015).
[26] NGO Working Group on WPS, "Analysis of Women, Peace and Security References in Country-Specific Briefings by Senior UN Officials (1 January - 31 December 2025)," 5 March 2026, https://www.womenpeacesecurity.org/wps-senior-official-briefings-2025/.
[27] Under the equality provisions of international human rights law, women have the right to full and equal representation, and States have a duty to guarantee that women fully exercise their human rights on an equal footing with men, free from discrimination. The binding principles of equality and nondiscrimination form the backbone of the international human rights protection system, and are enshrined in the UN Charter Art. 1(3), UDHR Art. 2, ICCPR Arts. 2, 3, 25, ICESCR Arts. 2, 3, CEDAW Arts. 7, 8, Human Rights Committee General Comment 28, and CEDAW Committee General Recommendations 23, 25, 28, 30 and 40, in addition to Security Council Resolutions 1325 (2000), 1820 (2008), 1889 (2009), 2106 (2013), 2122 (2013), 2242 (2015), 2467 (2019) and 2493 (2019).
[28] UN Gender Snapshot 2026, 17 September 2026, https://www.unwomen.org/sites/default/files/2026-09/the-gender-snapshot-2026-en.pdf; UN Women, "Facts and figures: Women's leadership and political participation," 15 September 2026, https://www.unwomen.org/en/articles/facts-and-figures/facts-and-figures-womens-leadership-and-political-participation.
[29] "Diverse women" includes women from minority, ethnic and religious groups, LBTIQ women, young women, displaced and migrant women, women with disabilities, and other marginalized groups. CEDAW General recommendation No. 30 on women in conflict prevention, conflict and post-conflict situations ¶6, 36, 1 November 2013, undocs.org/CEDAW/C/GC/30.
[30] See NGO Working Group on WPS, "2023 Open Letter to Permanent Representatives to the United Nations in advance of the annual Open Debate on Women, Peace and Security," 16 October 2023, https://www.womenpeacesecurity.org/resource/open-letter-un-wps-2023/.
[31] In 2025, the UN led or co-led three peace processes: the Geneva International Discussions on the conflict in Georgia, Libya and Yemen.
[32] There are currently at least 45 countries or situations where UN peacekeeping operations, special political missions and/or special envoys are involved in mediation or peacebuilding: Afghanistan, Angola, Benin, Burkina Faso, Bosnia and Herzegovina, Burundi, Cabo Verde, Cameroon, Central African Republic, Chad, Colombia, Côte d'Ivoire, Cyprus, Djibouti, Democratic Republic of the Congo, Equatorial Guinea, Eritrea, Ethiopia, Gabon, The Gambia, Ghana, Guinea, Guinea-Bissau, Haiti, Iran, Kenya, Kosovo, Lebanon, Libya, Mali, Mauritania, Myanmar, Niger, Nigeria, the Occupied Palestinian Territory, Rwanda, São Tome & Principe, Senegal, Somalia, South Sudan, Sudan, Syria, Togo, Western Sahara and Yemen.

[33] This includes, for instance, the participation of Afghan women in the Doha process; at least 30% Syrian women's participation in the country's transitional processes; implementation of South Sudan's minimum 35% quota mandated by the 2018 Revitalized Agreement; meaningful participation of Ukrainian women in peace negotiations; Sudanese women's direct participation in all official peace negotiations; Congolese women's participation in the Luanda, Nairobi, Doha and Washington processes; and Yemeni women's meaningful participation in line with the 30% quota established by the 2014 National Dialogue Conference.
[34] Temporary special measures, such as quotas for women's participation in peace processes, elections and/or government, are crucial and effective tools for achieving measurable targets for women's representation and advancing gender equality.
[35] OHCHR, "High Commissioner Türk: Afghanistan must end persecution of women and girls," 26 February 2026, https://www.ohchr.org/en/statements-and-speeches/2026/02/high-commissioner-turk-afghanistan-must-end-persecution-women-and.
[36] Open Society Justice Initiative, "Q&A: Bringing a Case Before the International Court of Justice for the Rights of Afghan Women and Girls," November 2024, https://www.justiceinitiative.org/publications/q-and-a-bringing-a-case-before-the-international-court-of-justice-for-the-rights-of-afghan-women-and-girls.
[37] Letter dated 14 December 2025 from the Permanent Representative of Liechtenstein to the United Nations addressed to the Secretary General, A/70/621-S/2015/978, https://docs.un.org/A/70/621.
[38] Political Declaration on Suspension of Veto Powers in Cases of Mass Atrocities, 1 August 2015, https://www.globalr2p.org/resources/political-declaration-on-suspension-of-veto-powers-in-cases-of-mass-atrocities/.
[39] "...in decisions under Chapter VI, and under paragraph 3 of Article 52, a party to a dispute shall abstain from voting." Charter of the United Nations, "Article 27," Repertory of Practice of United Nations Organs, accessed 28 September 2026, https://legal.un.org/repertory/art27.shtml.
[40] Mark Landler, "U.S.-Saudi Deal Prompts Fears of a Global Nuclear Arms Race," The New York Times, 23 July 2026, https://www.nytimes.com/2026/07/23/world/europe/us-saudi-deal-nuclear-hedging.html.
[41] "Our Common Agenda Policy Brief 9: A New Agenda for Peace," p. 27, July 2023, https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/our-common-agenda-policy-brief-new-agenda-for-peace-en.pdf.
[42] "Our Common Agenda Policy Brief 9: A New Agenda for Peace," p. 28, July 2023, https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/our-common-agenda-policy-brief-new-agenda-for-peace-en.pdf.
[43] The Arms Trade Treaty, Arts. 6(3) and 7(4), 3013 UNTS 269, https://old.thearmstradetreaty.org/hyper-images/file/ATT_English/ATT_English.pdf?templateId=137253.
[44] See also Charter of the United Nations, "Article 26," Repertory of Practice of United Nations Organs, accessed 11 September 2026, https://legal.un.org/repertory/art26.shtml.
[45] Statement delivered by New Zealand on behalf of the Accountability, Coherence and Transparency (ACT) Group at the Security Council Open Debate on Implementation of Note S/2024/507, 19 August 2026, https://www.mfat.govt.nz/en/media-and-resources/united-nations-security-council-open-debate-on-implementation-of-note-s2024507.
[46] IPPF, "IPPF's response to the UNFPA-UN Women merger assessment," 30 April 2026, https://www.ippf.org/news/ippfs-response-unfpa-un-women-merger-assessment; Damilola Banjo, "Merging of UN Gender Entities Moves Ahead Despite Doubts and Risks," PassBlue, 8 April 2026, https://passblue.com/2026/04/08/merging-of-un-gender-entities-moves-ahead-despite-doubts-and-risks/; Fos Feminista, "Getting UN80 Right: Protecting Mandates While Improving Coordination," 26 January 2026, https://fosfeminista.org/news-and-stories/getting-un80-right-protecting-mandates-while-improving-coordination/.